

Recherches sociographiques



La promotion de la coopérative par le vécu: le cas des caisses étudiantes

Michel Beauchamp et Yvan Comeau

Volume 37, numéro 2, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauchamp, M. & Comeau, Y. (1996). La promotion de la coopérative par le vécu: le cas des caisses étudiantes. *Recherches sociographiques*, 37(2), 301–318. <https://doi.org/10.7202/057038ar>

Résumé de l'article

La caisse étudiante est une activité originale d'éducation coopérative pour les jeunes du secondaire. Afin d'apprécier les effets de cette activité, les auteurs ont établi entre les élèves des caisses étudiantes et ceux d'autres activités parascolaires des comparaisons sur trois plans: l'adhésion aux valeurs coopératives, le développement personnel, l'acquisition de connaissances. Il ressort de leurs observations, d'une part, que les caisses étudiantes représentent une expérience intéressante au chapitre de la socialisation secondaire surtout en ce qui a trait au développement personnel et à l'acquisition de certaines connaissances, d'autre part, que la formule de la caisse étudiante pourrait être améliorée, notamment en évitant de simuler toutes les pratiques en usage au sein des caisses populaires.

LA PROMOTION DE LA COOPÉRATIVE PAR LE VÉCU: LE CAS DES CAISSES ÉTUDIANTES*

Michel BEAUCHAMP
Yvan COMEAU

La caisse étudiante est une activité originale d'éducation coopérative pour les jeunes du secondaire. Afin d'apprécier les effets de cette activité, les auteurs ont établi entre les élèves des caisses étudiantes et ceux d'autres activités parascolaires des comparaisons sur trois plans: l'adhésion aux valeurs coopératives, le développement personnel, l'acquisition de connaissances. Il ressort de leurs observations, d'une part, que les caisses étudiantes représentent une expérience intéressante au chapitre de la socialisation secondaire surtout en ce qui a trait au développement personnel et à l'acquisition de certaines connaissances, d'autre part, que la formule de la caisse étudiante pourrait être améliorée, notamment en évitant de simuler toutes les pratiques en usage au sein des caisses populaires.

Depuis le début du siècle, les autorités du Mouvement des caisses Desjardins encouragent certaines activités à caractère éducatif visant la promotion de la coopération et susceptible de sensibiliser et de conscientiser les jeunes coopérateurs à ce qui caractérise «le projet Desjardins» (BEAUCHAMP, 1990). Les caisses étudiantes sont une de ces activités de communication-éducation. En les supportant, le Mouvement Desjardins, en collaboration avec des responsables du monde scolaire, accentue sa présence dans les écoles, qui sont devenues depuis quelques décennies une sorte d'espace à conquérir pour de nombreuses organisations. Celles-ci cherchent à y diffuser leur «propagande» institutionnelle et à y établir des contacts plus étroits

* Des subventions du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) et de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal nous ont permis de préparer cet article.

avec ces éventuels employés, consommateurs ou membres que sont les jeunes du secondaire. C'est le cas, par exemple, de la Banque de Montréal et de la Banque Nationale qui ont mis sur pied des projets comme «Programme Jeunesse» et «Clip» (MASSE, 1990, p. 23), des initiatives qui portent avant tout sur l'acquisition de connaissances relatives au milieu bancaire et aux services qu'on y offre. On trouve un autre type d'initiation à la vie économique et aux affaires pour les jeunes du secondaire dans les «mini-entreprises» (AMYOT, 1994). Ce phénomène d'une présence très forte des entreprises dans les établissements scolaires, à des fins de marketing, a également été observé aux États-Unis (MOORE, 1989).

Les décideurs du Mouvement Desjardins ne sont pas non plus les seuls responsables du secteur coopératif à favoriser l'éducation coopérative au Québec (COMEAU, 1993). Seulement chez les jeunes, on compte cinq types d'organisations dont les responsables encouragent la réalisation d'activités coopératives à caractère éducatif: les coopératives en milieu scolaire, les Coopératives Jeunesse de Services, Jeune Coop, les caisses scolaires¹ et, enfin, les caisses étudiantes.

Préoccupés de connaître les effets de la participation à de tels organismes sur le processus de socialisation des jeunes du secondaire, nous avons donc le choix quant au lieu où réaliser notre recherche. Compte tenu du succès de la formule de la caisse étudiante (30 caisses, en 1990; 69, en 1992; 82, en 1994), nous avons décidé de la faire porter sur ce secteur.

Pour les autorités du Mouvement Desjardins, les caisses étudiantes servent à établir des relations avec les adolescentes et les adolescents dans l'espoir de développer des schèmes de référence relatifs à la coopération en matière d'épargne et de crédit (BEAUCHAMP, 1990, p. 156). Mais on peut, par ailleurs, les considérer comme des lieux de socialisation secondaire, au sens où l'entendent BERGER et LUCKMAN (1966, p. 140-163), c'est-à-dire comme un processus continu d'intégration de l'iden-

1. Les coopératives en milieu scolaire rejoignent les jeunes de niveau secondaire, collégial et universitaire. Elles leur permettent de se procurer du matériel scolaire (livres, ordinateurs, papeterie, etc.) tout en les initiant à la coopération. En 1993, on comptait 49 coopératives de ce genre, uniquement dans les écoles secondaires (Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire, 1993; RHÉAUME, 1994). Les Coopératives Jeunesse de Services ont pour but premier de contribuer à l'insertion sociale des jeunes en leur procurant un emploi d'été, en les initiant à la gestion de type coopératif et en facilitant le développement de leur autonomie. Entre 15 et 20 organismes de ce genre sont implantés, chaque année, au Québec (FAVREAU et LÉVESQUE, 1993; GIGUÈRE, 1994). Jeune Coop, un programme en émergence, vise la formation de jeunes entrepreneurs coopérateurs (LAVOIE, 1994; DE ROY, 1994). Les caisses scolaires s'adressent surtout aux élèves du primaire. La formule existe depuis 1901 et favorise, entre autres choses, l'éducation à l'épargne chez les écoliers. En 1991, on en dénombrait 885 sur l'ensemble du territoire québécois, elles regroupaient près de 272 000 élèves et totalisaient un solde à l'épargne d'un peu plus de 26 millions de dollars (BEAUCHAMP, 1990). En 1993, il y avait 855 caisses scolaires au Québec. Elles regroupaient près de 348 500 élèves du primaire et du secondaire et totalisaient un peu plus de 35 millions de dollars en épargne (La Confédération Desjardins, 1993b).

tité et de savoirs nouveaux, dont les savoirs professionnels, après la période de socialisation primaire qu'est la petite enfance².

Plus précisément, notre recherche a consisté à découvrir les effets de la participation à la caisse étudiante sur le processus de socialisation de jeunes du secondaire. Trois thèmes, qui représentent nos variables dépendantes, ont été retenus : 1) les valeurs et les principes propres à la coopération, 2) le développement personnel et 3) l'acquisition de connaissances surtout à caractère technique.

L'examen de quelques documents institutionnels semblait indiquer au départ que ce ne sont pas les principes et les valeurs propres aux coopératives qui suscitent l'adhésion des jeunes à la caisse étudiante, mais plutôt le goût de vivre une expérience de groupe (La Confédération Desjardins, 1991, p. 11). L'étude d'autres expériences coopératives tendait aussi à démontrer que les premières motivations des jeunes ne tenaient pas nécessairement à l'idéal coopératif. Ainsi, dans les Coopératives Jeunesse de Services, c'est le gain salarial qui intéresse d'abord les jeunes (FAVREAU et LÉVESQUE, 1993, p. 16). Ce double constat et notre propre expérience du milieu coopératif à titre de chercheurs nous ont incités à formuler une première question de recherche : dans quelle mesure les valeurs et les principes les plus associés à la dimension « entreprise » et aux opérations quotidiennes des caisses étudiantes (par exemple, le service aux membres) sont-ils privilégiés par les jeunes par rapport à d'autres valeurs et principes susceptibles de caractériser les coopératives³?

En ce qui a trait au développement personnel des coopérateurs dans les caisses étudiantes, des travaux portant sur la participation des jeunes au sein de groupes informels (RAPOPORT et KAHANE, 1988) ou formels (HOLLAND et ANDRE, 1987; LEBEL, 1988) nous indiquaient que ce type de participation pouvait, entre autres, encourager chez des élèves l'intégration de rôles adultes, avoir des effets positifs sur leur image de soi, favoriser l'adoption de nouvelles attitudes sur le plan social et accroître leur sens des responsabilités. En conséquence, nous avons tenté de répondre à la question suivante : dans quelle mesure la participation aux caisses étudiantes favorise-t-elle chez les jeunes une plus grande confiance en eux-mêmes, un sens accru des responsabilités et une attitude plus positive à l'égard de l'épargne?

Quant à l'acquisition de connaissances surtout d'ordre technique, certains de nos travaux antérieurs (BEAUCHAMP, 1992-1993; COMEAU, 1993-1994; 1994) nous laissaient croire que la participation aux caisses étudiantes était susceptible de permettre aux jeunes de mieux assimiler différentes notions comptables et bancaires

2. La socialisation primaire est le processus d'intégration de valeurs sociales reconnues, processus au cours duquel l'école et la famille jouent un rôle prépondérant. À propos de la socialisation primaire et secondaire, voir DUBAR, 1991, p. 100-107. Sur la socialisation, en général voir VALLERAND, 1994 et sur la socialisation et la communication organisationnelle, voir entre autres FALCIONE et WILSON, 1988; SAINSAULIEU, 1988; JABLIN, 1987.

3. Sur les dimensions « entreprise » et « association » des coopératives, voir VIENNEY, 1980, p. 12.

(actif, passif, ordre de paiement, etc.), qu'elle pouvait aussi favoriser l'acquisition de connaissances relatives au fonctionnement de comités, équipes de travail et assemblées de toutes sortes, cette expérience pouvant en même temps faciliter l'assimilation de certaines connaissances relatives à la nature démocratique de l'entreprise coopérative (droits et devoirs des membres, relations entre les élus, les cadres et les employés⁴, etc.). Nous avons donc retenu une troisième question : dans quelle mesure la participation aux caisses étudiantes favorise-t-elle l'acquisition de connaissances d'ordre financier ou associatif?

Par ailleurs un certain nombre de variables indépendantes nous ont semblé importantes pour mieux comprendre les effets de la participation des jeunes aux caisses étudiantes : l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, la durée d'implication au sein de la caisse étudiante, la satisfaction à l'égard de l'expérience et de la fonction occupée.

Les caisses étudiantes : un phénomène récent

C'est dans la région de Lanaudière que la formule de la caisse étudiante a véritablement pris son essor⁵ avec la mise sur pied, en mai 1985, de la coopérative qui est devenue, au fil des ans, la caisse étudiante « modèle » : la Caisse Bermon à Saint-Gabriel-de-Brandon. En 1990, on estimait même qu'une trentaine de caisses étudiantes au Québec avaient adopté la formule créée par celle-ci (BEAUCHAMP, 1992-1993, p. 110).

D'après un relevé effectué par la Confédération des Caisses Desjardins (1993a), il y avait, en novembre 1992, 69 caisses étudiantes en activité sur le territoire québécois. Près de 9 400 jeunes du secondaire participaient aux activités de ces coopératives dont l'actif global atteignait 1,4 million de dollars. Un an plus tard, selon un recensement effectué en juin 1994, 82 caisses étudiantes regroupaient quelque 11 000 jeunes et canalisait 2,2 millions de dollars sous forme d'épargne (La Confédération Desjardins, 1994; RHÉAUME, 1994).

Sur le plan légal, la caisse étudiante est « une association *bona fide* dont le fonctionnement est de type coopératif ». Bien qu'elle ne possède pas d'existence légale, « elle est reconnue par un protocole établi avec la caisse-mère, comme son mandataire » (DE ROY, 1993, p. 17). Le règlement type de régie interne donne un bon aperçu des objectifs poursuivis par l'organisme : former les jeunes à l'épargne et à

4. Au sujet de la dynamique de l'entreprise coopérative, voir DESROCHES, 1976.

5. La formule de la caisse étudiante a été expérimentée, pour une première fois, à la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, à Saint-Léonard, dans la région de Montréal. Fondée en juin 1980, la Caisse Saint-Exupéry connut un certain succès pendant quelques années. Des difficultés de toutes sortes (manque d'encadrement, problèmes techniques, etc.) ont incité ses responsables à mettre officiellement fin à ses activités au printemps de 1989 (BEAUCHAMP, 1992-1993, p. 102-106).

la coopération et répondre à leurs besoins en matière d'épargne en leur fournissant le support nécessaire (BEAUCHAMP, 1992-1993).

La caisse étudiante regroupe — comme la caisse populaire et d'autres coopératives (DESROCHES, 1976) — quatre catégories d'acteurs : les membres, les dirigeants élus (ex., les membres du conseil d'administration), les cadres et les employés. Pour DE ROY (1993, p. 17), la participation d'élèves à cette activité parascolaire est l'une des caractéristiques clés du modèle de la caisse étudiante proposé au cours des années 1980. De Roy précise sa pensée comme suit :

(...) ce sont des jeunes de l'école qui assument bénévolement l'ensemble des fonctions tant administratives qu'opérationnelles. Ces jeunes (...) forment le conseil d'administration et constituent les employés de la caisse. Dans l'exercice de leurs fonctions, ils sont conseillés par un enseignant et par un représentant de la caisse-mère — la Caisse populaire du milieu — mais c'est aux jeunes que revient l'entière responsabilité de décider des orientations et de voir à la bonne marche des opérations.

Autre particularité de l'organisme : les produits et les services offerts par la coopérative à ses membres sont surtout d'ordre financier et ressemblent à ceux offerts par la caisse-mère. Toutefois, ils sont plus limités : dépôts, retraits, épargne à terme, encaissement de chèques. Dans certaines caisses étudiantes, il y a aussi émission de chèques, transferts de fonds et vente de billets d'autobus.

Compte tenu, entre autres facteurs, des caractéristiques auxquelles nous venons de faire référence, la caisse étudiante peut être considérée, d'après De Roy (1993, p. 17-18), comme un « véritable laboratoire d'apprentissage pour les jeunes », un lieu où il leur est possible « d'acquérir et de mettre en application des notions et des pratiques liées à la coopération, aux relations interpersonnelles, à la gestion et à plusieurs matières académiques » (DE ROY, 1993, p. 17-18).

Les intervenants adultes jouent un rôle clé dans le développement des caisses étudiantes, notamment en faisant la promotion de ce genre d'organisme dans leur milieu. Ce sont, d'une part, des enseignants et enseignantes des écoles secondaires, et, plus rarement, des animateurs ou des responsables de la vie étudiante et, d'autre part, des personnes à l'emploi des caisses populaires (chef d'équipe, commis, caissier, agent administratif, directeur adjoint aux opérations).

D'après les données recueillies dans le cadre de notre recherche, les enseignants et enseignantes consacrent, en moyenne, 11,6 heures par mois à la caisse étudiante, ce qui leur permet d'obtenir une réduction de leur tâche d'enseignement. Ils assument une présence quotidienne à l'école, où se trouve la caisse étudiante, et s'intéressent surtout aux activités du conseil d'administration. Quant aux employés des caisses populaires, ils consacrent 8,5 heures par mois à la caisse étudiante, ce qui fait partie de leur travail. Le personnel des caisses populaires s'occupe plus particulièrement du suivi de l'ensemble des opérations de la caisse étudiante, de la balance quotidienne de la caisse et de la vérification comptable.

Repères méthodologiques

Notre méthodologie s'inspire d'un modèle quasi expérimental où les groupes expérimental et témoin ont des caractéristiques semblables (POSAVAC et CAREY, 1989 p. 205-208). Ce modèle a été choisi afin de concilier des préoccupations de rigueur et les contraintes de la collecte des données. D'une part, nous voulions apprécier les relations entre les variables et obtenir des résultats mesurables. D'autre part, nous devions tenir compte des différentes réalités des écoles : caractéristiques des responsables des caisses étudiantes, particularités des responsables des activités parascolaires, taille des écoles, etc.

a) Les instruments de cueillette de données

Trois questionnaires ont servi à la cueillette des données. Le premier s'adressait aux élèves des caisses étudiantes (groupe expérimental), qu'ils soient, à titre de bénévoles, dirigeants élus (membres du conseil d'administration), cadres (directeurs ou directrices) ou employés (commis et caissiers). Les membres « ordinaires » (ex. simples épargnants) n'ont pas été retenus. Ce premier questionnaire a été élaboré à partir, notamment, de nos lectures, de nos observations et d'une entrevue exploratoire de groupe avec six jeunes impliqués dans une caisse étudiante. La version finale — bonifiée — du premier questionnaire comprenait diverses questions ayant trait aux trois grands thèmes retenus : les valeurs et les principes propres aux coopératives, le développement personnel et l'acquisition de connaissances.

Le deuxième questionnaire s'adressait à des élèves participant à d'autres activités parascolaires que la caisse étudiante (groupe témoin). Il reprenait des questions du premier questionnaire, en particulier celles relatives au développement personnel et à l'acquisition de certaines connaissances, ce qui permettait de comparer les réponses des deux groupes. Mentionnons, par ailleurs, que certaines questions ont permis d'exclure les élèves du groupe témoin qui avaient déjà participé à la caisse étudiante.

Nous avons transformé les données ordinales en données nominales afin d'effectuer un test d'analyse des fréquences : le khi-carré. Ce test nous a permis d'établir dans quelle mesure les différences des résultats entre les deux groupes pouvaient être significatives ou non (BLALOCK, 1979).

Un troisième questionnaire, assez bref celui-là, a été rempli par 53 intervenants adultes des caisses-mères et 51 responsables adultes salariés des établissements scolaires. Il portait sur les tâches de supervision et la satisfaction quant au fonctionnement des caisses étudiantes.

b) *Le groupe expérimental*

Le groupe expérimental était constitué de 167 responsables répartis inégalement dans 14 caisses étudiantes. Celles-ci existaient depuis au moins deux ans, ce qui nous permettait de croire qu'elles avaient une certaine stabilité. Ces jeunes fréquentaient des écoles secondaires de trois régions du Québec : Lanaudière (six caisses), Centre du Québec (deux caisses) et Québec (six caisses). Majoritairement de sexe masculin (tableau 1), ils agissaient à titre de dirigeants élus, cadres ou employés, depuis 14,8 mois en moyenne. Parmi eux, 46,4% des élèves occupaient la fonction d'employé (commis ou caissier), 29,6% étaient dirigeants et 16%, cadres. Quant aux dirigeants et aux gestionnaires, 90,1% étaient représentés par des jeunes du deuxième cycle (secondaires 3, 4 et 5), lesquels sont largement majoritaires au sein du groupe expérimental (tableau 2).

TABLEAU 1

Les élèves des groupes expérimental et témoin selon le sexe

Sexe	Groupe expérimental		Groupe témoin		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
Femme	58	34,7	39	47,0	97	38,8
Homme	100	59,9	42	50,6	142	56,8
Non disponible	9	5,4	2	2,4	11	4,4
<i>TOTAL</i>	<i>167</i>	<i>100</i>	<i>83</i>	<i>100</i>	<i>250</i>	<i>100</i>

c) *Le groupe témoin*

Les principales activités parascolaires dans lesquelles s'impliquaient, depuis 13,6 mois en moyenne, les élèves du groupe témoin, étaient la radio étudiante et le conseil étudiant. Le groupe était constitué de 83 jeunes inégalement répartis dans les mêmes écoles que celles fréquentées par les élèves du groupe expérimental. Il diffère de celui-ci à plusieurs égards, puisque la participation aux activités parascolaires varie sensiblement d'une école à l'autre. Dans certaines écoles, la radio étudiante est très dynamique, alors que dans d'autres elle ne fonctionne pratiquement pas. On trouve proportionnellement plus d'élèves au deuxième cycle dans le groupe témoin (tableau 2) et plus de filles (tableau 1) que dans le groupe expérimental.

TABLEAU 2

Les élèves des groupes expérimental et témoin selon le cycle d'étude

Cycle d'étude	Groupe expérimental		Groupe témoin		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
Secondaires 1 et 2	32	19,2	12	14,5	44	17,6
Secondaires 3, 4 et 5	107	64,1	69	83,1	176	70,4
Secondaires 6	19	11,4	0	0	19	7,6
Non disponible	9	5,3	2	2,4	11	4,4
<i>TOTAL</i>	<i>167</i>	<i>100</i>	<i>83</i>	<i>100</i>	<i>250</i>	<i>100</i>

Les résultats

Nous analysons les effets de la participation à la caisse étudiante en regard des trois dimensions prévues: les valeurs et les principes propres aux coopératives, le développement personnel et l'acquisition de connaissances.

a) Les valeurs et les principes

Pour identifier les valeurs coopératives, nous avons fait appel aux écrits consacrés aux valeurs dites «permanentes» de Desjardins (BEAUCHAMP et CÔTÉ, 1991). Il s'agit: de l'«individu» (primauté de l'humain sur le capital), de la «solidarité» (entraide), du «service» (intégrité et responsabilité), de l'«éducation», de la «démocratie» (égalité, participation, équité et proportionnalité) et de l'«engagement» (*self help*, autonomie et liberté).

Par ordre d'importance, le «service» est la valeur privilégiée par les jeunes responsables des caisses étudiantes, suivi de près par l'«éducation» et la «démocratie». Viennent ensuite l'«individu» et la «solidarité». C'est l'«engagement» qui reçoit le moins d'adhésion de leur part. L'intérêt des jeunes pour l'aspect pratique et immédiat de la caisse étudiante constitue, à notre avis, l'explication la plus plausible de ces résultats.

L'analyse montre que le sexe est une variable importante quant à l'adhésion des jeunes à certaines valeurs. D'après le tableau 3, les filles, plus que les garçons, considèrent importantes les valeurs «engagement» et «service». La référence à certains stéréotypes sexuels peut, croyons-nous, expliquer, du moins en partie, ces différences.

Par ailleurs, il faut noter que l'importance de la valeur «service» diminue au cours de l'implication dans la caisse étudiante. En effet, lorsque le temps d'implication dépasse la moyenne (14,8 mois), les élèves accordent moins d'importance

à la valeur «service» (khi-carré = 2,2860 avec 1 d. l. $P > 0,87$). L'adhésion aux valeurs «éducation», «démocratie», «individu», «solidarité» et «engagement» n'est pas affectée par la durée de l'expérience de vie coopérative.

TABLEAU 3

Importance relative de certaines valeurs chez les participants des caisses étudiantes selon le sexe

Valeurs	Ont accordé une importance supérieure à la moyenne*		Khi-carré
	Femme	Homme	
Engagement (<i>self help</i> , autonomie, liberté)	55,6%	32,8%	6,74047 avec 1 d. l. $P > 0,99$
Service (intégrité et responsabilité)	83,7%	65,5%	5,78207 avec 1 d. l. $P > 0,99$

* Valeur obtenue après la transformation des données ordinales en données nominales.

Comme le sexe et le temps d'implication dans la caisse étudiante, le type de responsabilités exercées au sein des caisses étudiantes est, lui aussi, étroitement associé à l'adhésion à certaines valeurs (tableau 4). Ainsi, les cadres, c'est-à-dire les jeunes occupant la fonction de directeur ou de directrice de caisse, se distinguent nettement des autres responsables par leur forte adhésion aux valeurs coopératives. Les dirigeants élus, c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, sont ceux qui adhèrent le moins à ces valeurs. Des commentaires recueillis lors d'échanges informels avec plusieurs intervenants adultes nous ont appris que la participation au conseil d'administration est vague pour les jeunes dirigeants et que le travail abstrait habituellement dévolu à cette instance décisionnelle suscite peu d'enthousiasme. Quant aux employés, ils manifestent beaucoup d'intérêt pour les valeurs «solidarité» et «éducation».

TABLEAU 4

Importance relative de certaines valeurs selon la responsabilité exercée dans les caisses étudiantes

Valeurs recevant une approbation supérieure à la moyenne*	Responsabilité		
	Dirigeant	Cadre	Employé
Engagement	Faible	Forte	Faible
Solidarité	Faible	Forte	Forte
Éducation	Faible	Forte	Forte
Démocratie	Faible	Forte	Faible

* Valeur obtenue après la transformation des données ordinales en données nominales.

Les principes coopératifs de base sont connexes aux valeurs coopératives. Ce sont : l'adhésion libre et volontaire, le contrôle démocratique (un membre, une voix), l'intérêt limité sur le capital, le partage des trop-perçus, l'éducation coopérative et l'intercoopération. La capacité d'identifier ces six principes est plus grande chez les élèves de deuxième cycle que chez ceux du premier cycle, tant pour le groupe expérimental (khi-carré = 4,46113 avec 1 d. l. $P > 0,95$) que pour le groupe témoin (khi-carré = 2,75591 avec 1 d. l. $P > 0,90$), mais la différence entre les deux groupes n'est pas significative, du moins en regard de notre façon de présenter les principes.

b) *Le développement personnel*

Pour apprécier l'impact des caisses étudiantes sur le développement personnel, nous nous sommes attardés plus particulièrement au sentiment des élèves d'avoir acquis une plus grande confiance en eux-mêmes, un sens accru des responsabilités et une attitude plus favorable à l'égard de l'épargne. Il ressort des informations obtenues que le sentiment de développement personnel semble influencé, chez les jeunes consultés, par trois facteurs : le temps d'implication, la satisfaction générale que procure l'activité et, dans une moindre mesure, la responsabilité exercée au sein de la caisse.

Nous avons observé une relation directe entre le temps d'implication et le sentiment d'acquiescer davantage de confiance en eux-mêmes à la fois chez les jeunes des caisses étudiantes et chez ceux des activités parascolaires (tableau 5). Nous avons constaté le même effet du temps d'implication chez les jeunes qui participent aux activités parascolaires en ce qui a trait au sens des responsabilités.

TABLEAU 5

Relation entre certaines dimensions du développement personnel et la durée d'implication des élèves

Sentiment supérieur à la moyenne* d'acquiescer... et lieu d'implication	Durée d'implication supérieure à la moyenne* Khi-carré
Confiance en soi Caisses étudiantes Activités parascolaires	3,31515 avec 1 d. l. $P > 0,94$ 2,81861 avec 1 d. l. $P > 0,90$
Sens des responsabilités Caisses étudiantes Activités parascolaires	Non significatif 2,1092 avec 1 d. l. $P > 0,96$
Sens de l'épargne Caisses étudiantes Activités parascolaires	Non significatif 3,55428 avec 1 d. l. $P > 0,96$

*Valeur obtenue après la transformation des données ordinales en données nominales.

Le sens de l'épargne est un aspect du développement personnel qui exige une attention particulière. Les caisses étudiantes cherchent à le développer, mais elles n'y contribuent pas de manière significative, d'après nos résultats. En effet, chez les jeunes responsables des caisses étudiantes, il n'y a pas de relation significative entre l'acquisition du sens de l'épargne, d'une part, le niveau de scolarité, le temps d'implication et la responsabilité exercée au sein de la caisse, d'autre part. De plus, en gardant constant le niveau de scolarité, on observe qu'il n'y a pas de différence significative entre le groupe expérimental et le groupe témoin quant au sentiment d'avoir développé le sens de l'épargne. D'autres facteurs comme la famille, le revenu des jeunes et la satisfaction générale vis-à-vis de la caisse étudiante, nous allons le voir, contribueraient davantage à développer le sens de l'épargne chez les jeunes. Nous croyons aussi que le sens de l'épargne peut évoluer avec l'âge des individus, puisqu'on observe un lien statistique entre le temps d'implication dans les autres activités parascolaires et le sens de l'épargne ($\chi^2 = 3,55428$ avec 1 d. l. $P > 0,96$).

Par ailleurs nous constatons qu'il existe une relation entre certains aspects du développement personnel (sens de l'épargne, confiance en soi, sens des responsabilités) et la satisfaction générale vis-à-vis de la caisse étudiante (tableau 6). Mais ce sont les cadres et les employés qui estiment le plus se développer personnellement dans les caisses étudiantes. Le tableau 7 présente certains avantages (confiance en soi et sens des responsabilités) que les cadres et les employés estiment avoir acquis au sein de la caisse étudiante.

TABLEAU 6

Relation entre certaines dimensions du développement personnel et la satisfaction générale à l'égard des caisses étudiantes

Sentiment supérieur à la moyenne* d'acquiescer...	Satisfaction générale supérieure à la moyenne* Khi-carré
Sens de l'épargne	3,67154 avec 1 d. l. $P > 0,95$
Confiance en soi	20,4163 avec 1 d. l. $P > 0,99$
Sens des responsabilités	25,9818 avec 1 d. l. $P > 0,99$

* Valeur obtenue après la transformation des données ordinales en données nominales.

TABLEAU 7

Relation entre certaines dimensions du développement personnel et la responsabilité exercée dans la caisse étudiante

Sentiment supérieur à la moyenne* d'acquérir...	Responsabilité		
	Dirigeant	Cadre	Employé
Confiance en soi	Faible	Forte	Forte
Sens des responsabilités	Faible	Forte	Forte

* Valeur obtenue après la transformation des données ordinales en données nominales.

Le tableau 8 indique quelles sont les principales sources de satisfaction et d'insatisfaction identifiées par les jeunes répondants des caisses étudiantes. Les tâches à réaliser, les pratiques de l'intervenant de la caisse-mère, l'autonomie, les relations interpersonnelles et la performance économique de la caisse étudiante constituent les principales sources de satisfaction. Par contre, l'emplacement et la dimension du local, les rapports entre les dirigeants élus et les employés, la faible implication des jeunes, le manque de matériel éducatif et promotionnel sont les éléments quant auxquels les jeunes expriment le moins de satisfaction.

c) L'acquisition de connaissances

Nous avons considéré l'acquisition de connaissances sous l'angle de quelques notions relatives aux pratiques et décisions d'ordre financier (actif, passif, débit, crédit, etc.) et associatif (assemblée générale, conseil d'administration, ordre du jour, etc.). Nous avons pu faire quatre constats : 1) les élèves des deux groupes (expérimental et témoin) ont mieux réussi aux questions relatives aux aspects associatifs qu'à celles concernant les aspects financiers ; 2) le niveau de scolarité et le temps d'implication ont une influence décisive sur l'acquisition de connaissances ; 3) l'« institutionnalisation » de la caisse étudiante, appréciée par un taux élevé d'implantation dans l'école (défini par la proportion d'élèves de l'école qui en sont membres), n'influence pas l'acquisition de certaines connaissances chez les jeunes ; 4) en comparant les groupes expérimental et témoin, on ne relève de différence que chez les élèves de secondaire 5, ceux des caisses étudiantes ayant une meilleure performance que les jeunes des activités parascolaires.

Chez les deux groupes de répondants, le niveau de scolarité exerce une influence marquée sur l'acquisition de connaissances relatives aux dimensions financières et associatives. Le tableau 9 montre bien ces liens. D'ailleurs, le temps d'implication dans la caisse étudiante permet aux élèves d'acquérir plus de connaissances relatives aux associations ($\chi^2 = 2,87308$ avec 1 d. l. $P > 0,90$).

TABLEAU 8

Sources de satisfaction des responsables des caisses étudiantes et des responsables adultes

Sources de satisfaction	Élèves responsables		Intervenants adultes	
	Score/100	Classement de la source de satisfaction	Score/100	Classement de la source de satisfaction
Tâches	89,5	1	sans objet	sans objet
Intervenant de la caisse-mère	88,4	2	90,2*	1
Autonomie	86,4	3	74,8**	18
Performance économique de la caisse	88	4	74,8	19
Sociabilité	88	5	88,2	2
Entraide	85,9	6	78,6	14
Démocratie	85,1	7	84,2	7
Contrôle sur les opérations financières	84,7	8	84,6	5
Intervenant de l'école	84,7	9	82,6***	6
Nombre d'employés	83	10	87	3
Heures d'ouverture	82	11	86,4	4
Buts communs	81,7	12	82,2	11
Nombre de services offerts	81,1	13	78,8	13
Ponctualité des employés	79,6	14	82,4	10
Matériel et conseils de la Fédération ou du Mouvement Desjardins	79,4	15	78,0	15
Disponibilité du matériel éducatif	78,5	16	75,4	16
Disponibilité du matériel promotionnel	77,1	17	75,4	17
Implication des jeunes	76,5	18	82,6	9
Emplacement du local	76,4	19	83,4	8
Publicité et promotion	75,2	20	71,6	21
Communication entre le c.a. et les employés	69,9	21	73,9	20
Surface du local	66,8	22	81,0	12

* Satisfaction pour l'appui de la caisse-mère

** Satisfaction pour l'appui de la direction d'école

*** Impact de la caisse étudiante pour les jeunes

TABLEAU 9

L'acquisition de connaissances chez les élèves de deuxième cycle selon le lieu de participation

Acquisition de connaissances supérieure à la moyenne*	Élèves de deuxième cycle Khi-carré
Aspects associatifs	
Caisses étudiantes	12,1777 avec 1 d. l. $P > 0,99$
Activités parascolaires	7,59219 avec 1 d. l. $P > 0,90$
Aspects financiers	
Caisses étudiantes	19,6646 avec 1 d. l. $P > 0,99$
Activités parascolaires	10,7989 avec 1 d. l. $P > 0,97$

* Valeur obtenue après la transformation des données ordinales en données nominales.

Sur le plan de l'acquisition des connaissances d'ordre associatif, les dirigeants élus et les cadres profitent plus que les employés de leur expérience au sein des caisses étudiantes (tableau 10). Mais ce sont les cadres qui tirent le plus grand bénéfice de leur participation à la caisse étudiante sur le plan de l'acquisition des connaissances en général. Deux facteurs explicatifs peuvent être avancés : l'âge des cadres, puisqu'ils sont recrutés presque exclusivement au deuxième cycle du secondaire ; les contacts des cadres avec le conseil d'administration de la caisse et leur implication dans des opérations quotidiennes qui leur permettent de combiner les deux types de connaissances.

TABLEAU 10

Relation entre l'acquisition de connaissances et la responsabilité exercée dans les caisses étudiantes

Acquisition de connaissances*	Responsabilité		
	Dirigeant	Cadre	Employé
Aspects associatifs	Forte	Forte	Faible
Aspects financiers	Faible	Forte	Forte

* Khi-carré $> 3,9$ avec 2 d. l. $P > 0,85$.

Il semble y avoir une relation significative entre l'«institutionnalisation» des caisses étudiantes, appréciée par le taux d'implantation dans les écoles et l'acquisition de connaissances d'ordre financier. Lorsque le taux d'implantation dépasse la moyenne (26 % des élèves d'une école dans le cas de notre échantillon), l'acquisition de connaissances d'ordre financier diminue (khi-carré = 3,48373 avec 1 d. l. $P > 0,94$). Mais, on ne relève pas ce genre de phénomène en ce qui a trait à l'acquisition de connaissances d'ordre associatif. Se pourrait-il qu'un mode de fonctionnement quelque peu routinier s'implante dans les caisses étudiantes après quelques années d'existence et que le mode d'encadrement privilégié par les intervenants

adultes et la «normalisation» des activités fassent de moins en moins de place à l'initiative, à la créativité et à l'apprentissage, notamment par essais et erreurs?⁶

Mentionnons, par ailleurs, que comparativement aux jeunes du groupe témoin, les jeunes des caisses étudiantes, en particulier ceux du secondaire 5, ont acquis davantage de connaissances d'ordre financier et associatif que les élèves de même niveau participant aux activités parascolaires (tableau 11). Cette différence n'est pas significative pour les jeunes des secondaires 1 à 4.

TABLEAU 11

Acquisition de connaissances par les élèves de secondaire 5 des caisses étudiantes et des activités parascolaires

Acquisition de connaissances concernant		Élèves de secondaire 5			
		Caisses étudiantes		Activités parascolaires	
Aspects	Degré***	N	%	N	%
Associatifs*	Inférieure à la moyenne	11	21,6	15	38,5
	Supérieure à la moyenne	40	78,4	24	61,5
	TOTAL	51	100	39	100
Financiers**	Inférieure à la moyenne	7	13,7	13	32,5
	Supérieure à la moyenne	44	86,3	27	67,5
	TOTAL	51	100	40	100

* Khi-carré = 2,30272 avec 1 d. l. P 0,87

** Khi-carré = 3,57825 avec 1 d. l. P 0,94

*** Valeur obtenue après la transformation des données ordinales en données nominales.

*

* *

Il ressort de notre démarche que les valeurs et les principes privilégiés dans les caisses étudiantes sont surtout associés à la dimension «entreprise» et aux opérations quotidiennes. Les cadres se distinguent des autres jeunes coopérateurs par leur forte adhésion aux valeurs et principes coopératifs. En ce qui concerne le développement personnel, la participation aux caisses étudiantes permet aux élèves de développer leur confiance en soi et le sens des responsabilités. À cet égard, les retombées de la participation aux caisses étudiantes ressemblent à celles observées dans d'autres activités parascolaires. Au chapitre de l'acquisition de connaissances,

6. Sur la dégénérescence des associations, voir notamment MEISTER (1974). Selon cet auteur, après l'euphorie de la fondation qui se manifeste par une forte participation, les associations se dotent de multiples ressources, se spécialisent, puis en arrivent peu à peu à un stade de bureaucratisation.

les responsables des caisses étudiantes, à l'instar des élèves des activités parascolaires, retiennent plus facilement les connaissances d'ordre associatif que celles qui ont trait aux aspects bancaires. Enfin, seuls les élèves du secondaire 5 qui ont participé aux caisses étudiantes se démarquent de tous les autres jeunes sur le plan de l'acquisition de connaissances d'ordre financier et associatif.

Notre étude permet par ailleurs de relever un certain nombre de facteurs qui méritent d'être pris en considération pour mieux apprécier la portée éducative de la caisse étudiante. Pensons, par exemple, au rôle joué par un jeune au sein de la caisse (cadre, employé, dirigeant). Pensons également à l'importance du nombre d'années d'implication au sein de la caisse étudiante.

On peut donc considérer la caisse étudiante comme une caisse populaire «laboratoire»: un lieu où des jeunes vivent une sorte de simulation et jouent différents rôles. En ce sens, il apparaît que la caisse étudiante représente une activité d'apprentissage à caractère expérientiel. On s'aperçoit, un peu comme à la caisse-mère du milieu, que le rôle de certains acteurs est considéré comme plus stratégique. Ainsi, le rôle clé des cadres dans les caisses étudiantes est analogue à celui joué par les directeurs des caisses populaires, qui sont perçus, très souvent comme la cheville ouvrière de ces coopératives d'épargne et de crédit (BEAUCHAMP, 1979). Dans cet ordre d'idées, il ressort qu'il y aurait lieu d'apporter quelques modifications à la formule de la caisse étudiante pour favoriser un meilleur apprentissage de la coopération et éviter de reproduire le modèle de la caisse populaire. Ainsi, les jeunes dirigeants membres du conseil d'administration auraient intérêt à s'impliquer davantage dans les opérations quotidiennes de la caisse étudiante. Il y aurait aussi lieu de réfléchir aux effets du cumul des fonctions, à la rotation des tâches et à la mise sur pied d'activités complémentaires de formation (COMEAU, 1993-1994). Par ailleurs des initiatives pourraient aussi être lancées pour susciter l'intérêt des élèves de premier cycle. Enfin, un appui plus important devrait être accordé aux responsables des caisses étudiantes, en particulier en ce qui a trait au matériel éducatif et promotionnel. D'après les commentaires recueillis auprès de certains intervenants adultes, d'autres améliorations pourraient être apportées, dont l'obtention éventuelle de crédits académiques par les participants à la caisse étudiante, la production de guides et de logiciels répondant aux besoins des jeunes, la promotion de la formule au sein des écoles et une gestion du temps plus souple qui permettrait une plus grande participation des enseignants et des élèves.

Michel BEAUCHAMP

*Département d'information et de communication,
Université Laval.*

Yvan COMEAU

*Département d'orientation, d'administration et d'évaluation en éducation,
Université Laval.*

BIBLIOGRAPHIE

- AMYOT, S., « Les mini-entreprises : une initiation à la vie économique dès le secondaire », *Les Affaires*, 1994 p. c-26, octobre.
- BEAUCHAMP, Michel, « Les caisses dans les établissements scolaires : repères pour l'étude d'une activité de 1992-1993 communication-éducation », *Coopératives et développement*, 24, 2 : 89-115.
- BEAUCHAMP, Michel et Madeleine CÔTÉ, *Valeurs coopératives et communication ; l'apport de M. René* 1991 *Croteau*, Chaire de coopération Guy-Bernier, Université du Québec à Montréal.
- BEAUCHAMP, Michel, « Socialisation des jeunes et communication organisationnelle : le cas des caisses 1990 scolaires au Québec », *Communication*, 11, 2 : 155-183.
- BEAUCHAMP, Michel, *Organisations, coopératives et pouvoir : les directeurs-gérants des caisses popu-* 1979 *lares Desjardins affiliés à l'Union régionale du Québec, leurs atouts et l'utilisation de ces atouts*, Sainte-Foy, Université Laval. (Thèse de maîtrise, Faculté des sciences sociales.)
- BERGER, Peter L. et Thomas LUCKMAN, *The Social Construction of Reality*, New York, Anchor Books. 1967
- BLALOCK, Hubert M., *Social Statistics*, New York, McGraw-Hill. 1979
- Chambre de commerce du Canada, *Focus 2000. Business Education Partnerships*, Ottawa, Chambre de 1990 commerce du Canada.
- COMEAU, Yvan, « Vie quotidienne et participation aux associations communautaires », *Nouvelles pratiques* 1995 *sociales*, 8, 1 : 121-136.
- COMEAU, Yvan, « Les éléments de satisfaction et d'insatisfaction dans les coopératives de travail au 1993-1994 Québec », *Coopératives et développement*, 25, 1 : 31-46.
- COMEAU, Yvan, *Éducation coopérative au Québec. Répertoire*, Conseil de la Coopération du Québec et 1993 Chaire Guy-Bernier, Université du Québec à Montréal.
- DE ROY, Réjean, « La caisse étudiante Desjardins. Une école d'apprentissage », *World Reporter*, World 1993 Council of Credit Unions, 16-19.
- DE ROY, Réjean, « Jeune Coop : une activité enrichissante », *Réseau Coop*, 1, 4 : 5. 1994
- DESROCHES, Henri, *Le projet coopératif*, Paris, Les Éditions ouvrières. 1976
- DUBAR, Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand 1991 Collin.
- FALCIONE, R.L. et C.E. WILSON, « Socialization processes in organizations », dans : G. GOLDBABER et 1987 G. BARNETT (dirs.), *Handbook of Organizational Communication*, Norwood, Ablex, 155-170.
- FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE, « Les Coopératives Jeunesse de Services au Québec ; des entreprises 1993 d'insertion sociale pour des jeunes de milieu populaire », *Apprentissage et socialisation*, 16, 1 et 2 : 9-20.
- Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire, *Session de formation et de planification*, 1993 Québec.
- GIGUÈRE, Joseph, « Au coeur de l'été et de la vie, les Coopératives Jeunesse de Services », *Réseau Coop*, 1994 1, 4 : 8.

- HANKS, Michael et Bruce K. ECKLAND, « Adult voluntary associations and adolescent socialization », *The Sociological Quarterly*, 19, 3 : 481-490.
1978
- HOLLAND, Alyce et Thomas ANDRE, « Participation in extracurricular activities in secondary school : what is known, what needs to be known ? », *Review of Educational Research*, 57, 4 : 437-466.
1987
- JABLIN, Fredric M., « Organizational entry, assimilation and exit », dans : F.M. JABLIN, L.L. PUTNAM, K.H. ROBERTS et L.W. PORTER (dirs.), *Handbook of Organizational Communication*, Beverly Hills, Sage, 679-740.
1987
- La Confédération Desjardins, *Recensement des caisses étudiantes*, Lévis, La Confédération Desjardins.
1994
- La Confédération Desjardins, *Bilan social*, Lévis, La Confédération Desjardins.
1993a
- La Confédération Desjardins, *La caisse étudiante, un projet populaire ! Synthèse des ateliers*, 3^e colloque des caisses étudiantes, Lévis, La Confédération Desjardins.
1993b
- La Confédération Desjardins, *La caisse étudiante, un projet coopératif !*, Colloque des caisses étudiantes, Lévis, La Confédération Desjardins.
1991
- La Confédération Desjardins, *Compte rendu de la rencontre provinciale des caisses étudiantes*, Colloque des caisses étudiantes, Lévis, La Confédération Desjardins.
1989
- LAVOIE, Danièle, « La collaboration se poursuit », *Réseau Coop*, 2, 1 : 3.
1994
- LEBEL, Denis, *Les activités parascolaires dans les High School américaines et canadiennes : revue de la littérature*, Québec, Conseil supérieur de l'Éducation.
1988
- MASSE, Gilles, « Les jeunes et l'argent », *Affaires Plus*, juin, 13-23.
1990
- MEISTER, Albert, *La participation dans les associations*, Paris, Les Éditions ouvrières.
1974
- MOORE, T., « The selling of our schools », *US News and World Report*, 6 novembre : 34-40.
1989
- POSAVAC, Emil et Raymons G. CAREY, *Program Evaluation. Methods and Cases Studies*, Eaglewood Cliffs, Prentice Hall.
1989
- RAPOPORT, Tamar et Reuven KAHANE, « Informal socialization agencies and role development », *Sociological Inquiry*, 58, 1 : 49-74.
1988
- RHÉAUME, Anne, « Les caisses étudiantes : rien de secondaire ! », *Réseau Coop*, 2, 1 : 6.
1994
- ROMPRÉ, Michel, « La caisse étudiante, un projet coopératif », *La Revue Desjardins*, 57, 3 : 29-29.
1991
- SAINSAULIEU, Renaud, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Dalloz.
1988
- VALLERAND, Robert J. (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
1994
- VIENNEY, Claude, *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, CIEM, tome I.
1980